

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

C A B I N E T

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MCOM N°031 - 2014)

Alain Edouard TRAORE

Officier de l'Ordre National

Ouagadougou, le 24 septembre 2014

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 24 septembre 2014,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 00 mn,
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément et la nomination de Monsieur Gérard **NTWARI**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda auprès du Burkina Faso, avec résidence à Dakar au Sénégal.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports :

Le premier rapport est relatif aux résultats de l'appel d'offres international pour la mise en place d'une plateforme Cloud au profit de l'Administration, des entreprises et des citoyens (G-CLOUD).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise **ALCATEL-LUCENT**, pour un montant de **quarante-six milliards sept cent cinquante six millions huit cent vingt-sept mille deux cent quarante deux virgule quatre-vingt-quatorze (46 756 827 242,94) francs CFA TTC.**

Le financement est assuré par Nordea Bank-Danida Business Finance.

Le second rapport est relatif aux résultats de l'appel d'offres, pour l'acquisition de bus, de pièces de rechange, de moteurs et d'équipements au profit des Universités et grandes écoles de formation du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise suivante, avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours :

- **ANGELIQUE INTERNATIONAL LIMITED** pour l'acquisition de soixante (60) bus de transport urbain de 70 places, de douze (12) moteurs complets, de pièces de rechange et d'équipements des ateliers au profit des Universités et grandes écoles de formation du Burkina Faso, d'un montant de **six milliards deux cent trente-six millions cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-seize (6 236 157 396) francs CFA TTC**, après une augmentation de trente un (31) bus de soixante-dix (70) places ;
- **ANGELIQUE INTERNATIONAL LIMITED** pour l'acquisition de soixante-huit (68) mini bus de 35 places, sept mini bus de 22 places, des pièces de rechange au profit des Universités et grandes écoles de formation du Burkina Faso, d'un montant de **cinq milliards sept cent soixante-dix-huit millions trois cent vingt-six mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (5 778 326 299) francs CFA TTC**, après une augmentation de vingt-six (26) bus de trente-cinq (35) places.

Le montant total des attributions s'élève à **douze milliards quatorze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-seize (12 014 483 696) francs CFA TTC**.

Le financement est assuré par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et le budget de l'Etat, gestion 2014.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE

Le Conseil a examiné un projet de loi portant modification du code électoral.

Ce projet de loi vise à prendre en compte les propositions de la classe politique et celles des institutions impliquées et à rendre effectives les dispositions relatives au vote des burkinabè de l'étranger.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission de ce projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.4. AU TITRE DU MINITERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté un rapport relatif au Plan de préparation et de riposte à une éventuelle épidémie de méningite en 2015 au Burkina Faso.

L'adoption de ce rapport vise à minimiser le risque d'épidémie de méningite à toutes les phases de la saison épidémique et à lutter efficacement contre une éventuelle épidémie de méningite en 2015.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de la Justice a fait au Conseil une communication relative à la rentrée judiciaire 2014-2015, prévue pour se tenir le 1^{er} octobre 2014, autour du thème « **les entraves juridiques au bon fonctionnement de la Cour de Cassation** », sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

II.2. Le ministre de l'Action sociale et de la solidarité nationale a fait au Conseil le bilan des contributions du mois de la solidarité 2013.

Le bilan de la 9^{ème} édition du mois de la solidarité 2013 fait ressortir une mobilisation de **cinquante millions sept cent trente-cinq mille trois cents (50 735 300) francs CFA** pour un montant prévisionnel de **cent vingt millions (120 000 000) de francs CFA**.

Le Conseil félicite les acteurs pour les résultats atteints et instruit le ministre en charge du dossier à prendre les mesures nécessaires pour une utilisation rationnelle des fonds et le renforcement de l'esprit de solidarité.

II.3. Le ministre des Droits humains et de la promotion civique a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 11^{ème} édition de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) du 21 au 28 novembre 2014 sous le thème « **la contribution du citoyen au renforcement de la culture démocratique au Burkina Faso** ». La cérémonie est placée sous le parrainage de Son Excellence Monsieur Soungalo Appolinaire OUATTARA, Président de l'Assemblée nationale et sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Moumouni Krissiamba **OUIMINGA, Mle 207 569 A**, Juriste, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des affaires juridiques et du contentieux de la Commission de l'informatique et des libertés (CIL).

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGRES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

- Madame Andréa Beresse **DAKUYO, Mle 212 417 S**, Conseiller en Gestion de ressources humaines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur Michel **SOMMA, Mle 59 728 J**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Coordonnateur national de la Commission nationale pour les réfugiés ;
- Madame B. Stella Eldine **KABRE/KABORE, Mle 92 322 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Secrétaire générale de la Commission nationale pour la francophonie.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Monsieur Mamoudou **NOMBRE, Mle 44 065 K**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des impôts de Ouaga I ;

- Monsieur Jean-Baptiste **TAPSOBA, Mle 47 697 A**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga II ;
- Monsieur Benoît **ZONGO, Mle 47 702 S**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga III ;
- Monsieur Moctar Néfassa **YANKINE, Mle 52 161 T**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga IV ;
- Monsieur Bernard **OUEDRAOGO, Mle 54 651 Y**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga V ;
- Monsieur Lamoussa **YARGA, Mle 52 165 K**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga VI ;
- Monsieur Leonard Badelson **BADO, Mle 54 628 F**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Ouaga VII ;
- Madame Ragnagninwindé **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 44 063 M**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée Directrice du centre des Impôts de Ouaga VIII ;
- Madame Marguerite Marie **OUEDRAOGO, Mle 47 700 C**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice du centre des Impôts de Ouaga IX ;

- Monsieur Séni **SANFO, Mle 53 586 B**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Bobo I ;
- Monsieur Dienhib Maximin **DABIRE, Mle 37 251 G**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Bobo II ;
- Monsieur Daouda Emmanuel **GO, Mle 55 736 M**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Bobo III ;
- Monsieur Soungalo Eric **BARRO, Mle 43 110 R**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du centre des Impôts de Bobo IV ;
- Monsieur Joël **DAKUYO, Mle 43 100 E**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Gourma ;
- Monsieur Goarguem Igor **ZABRE, Mle 55 734 T**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Bam ;
- Monsieur Laurent **BAYALA, Mle 53 584 G**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Sissili ;
- Monsieur Seydou **ZAN, Mle 39 657 R**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Comoé ;
- Monsieur Issa **SOULAMA, Mle 37 246 Z**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Yatenga ;

- Monsieur Tankoudougou **NIKIEMA, Mle 216 198 M**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Tapoa ;
- Monsieur Issou **OUEDRAOGO, Mle 111 062 Z**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Gnagna ;
- Monsieur Nawinbaon Patrice **SOME, Mle 37 247 X**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Sanguié ;
- Monsieur Ousmane **ROMBA, Mle 29 776 J** Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Zandoma (Gourcy) ;
- Monsieur Augustin **KOLLOGO, Mle 119 348 F**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Bougouriba ;
- Monsieur Hahadou **TIABONDOU, Mle 55 762 Y**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Kompienga ;
- Monsieur Moussa **DIARRA, Mle 29 748 N**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Kourwéogo ;
- Monsieur Brahim **SOUABO, Mle 225 018 U**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Lorum ;
- Monsieur Jules **TIENDREBEOGO, Mle 57 136 H**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Zoundweogo ;

- Monsieur Aboubacar **KONATE, Mle 216 197 C**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Yagha ;
- Monsieur Félix **KAFANDO, Mle 43 113 T**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Léraba.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

- Monsieur Jean **KAFANDO, Mle 23 275 L**, Instituteur principal, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Seydou **NASSOURI, Mle 16 345 V**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Tinklé **BELEMLILGA, Mle 17 703 M**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur du suivi et de la réalisation des infrastructures éducatives ;
- Madame Suzanne **SIDIBE/TOE, Mle 15 501 C**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'éducation non formelle de la petite enfance ;
- Monsieur Yilké Augustin **KOUDOUGOU, Mle 18 285 C**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation
- Madame Angéline **NEYA/DONBWA, Mle 30 162 Y**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est

nommée Directrice régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la Boucle du Mouhoun ;

- Monsieur Moussa **OUEDRAOGO, Mle 36 553 D**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Centre Nord ;

- Monsieur Amadé **OUEDRAOGO, Mle 10 841 C**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Nord ;

- Madame Dombaïssane Cathérine **SOME/SOME; Mle 23 458 E**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation de la Bougouriba ;

- Monsieur Hamidou **SOUABO, Mle 40 712 K**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Mouhoun ;

- Monsieur Mamadou **ZERBO, Mle 20 078 V**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Sourou ;

- Monsieur Dari Anselme **DAH, Mle 41 423 G**, Inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Poni ;

- Monsieur Boureima Hamadoum **DICKO, Mle 20 441 G**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation nationale et de l'alphabétisation du Ziro.

E. AU TITRE DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

- Monsieur Issouf **ZIDA, Mle 212 387 J**, Inspecteur du travail, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon est nommé Chef de département de la réglementation et de la promotion du guichet virtuel ;
- Monsieur Mamadou **OUATTARA, Mle 48 473 D**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon est nommé Chef de département des finances et de la logistique au Secrétariat technique du guichet virtuel ;
- Madame Zenaba **COULIBALY/SERE, Mle 205 797 M**, Informaticienne, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon est nommée Chef de département des services électroniques.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Ambroise **OUEDRAOGO, Mle 104 653 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID).

G. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Clément **BAMBARA, Mle 74 820 D**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de l'Est ;
- Monsieur Jean-Marie **BATIEBO, Mle 74 821 L**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Est ;
- Monsieur Moré Paul **SAVADOGO, Mle 23 942 D**, Technicien supérieur d'élevage, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Bazega ;
- Monsieur Oury **KONATE, Mle 33 716 P**, Ingénieur en vulgarisation agricole, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Bougouriba ;
- Monsieur Moumouni **SAWADOGO, Mle 22 434 C**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques des Banwa ;
- Monsieur Dogobié **KONE, Mle 17 134 G**, Technicien supérieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Kéné Dougou ;
- Monsieur Hamyabidi Pierre Claver **YONLI, Mle 33 722 D**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Bam ;

- Monsieur Sidi **BORO, Mle 19 278 N**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de l'Oudalan ;
- Monsieur Innocent Laurent **NIKIEMA, Mle 24 854 G**, Conseiller d'élevage , 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Soum ;
- Monsieur Harouna **BIRBA, Mle 00 33 701 A**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Kadiogo ;
- Monsieur Saïdou **OUEDRAOGO, Mle 241 902 Y**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Mouhoun ;
- Monsieur Saïdou **SIMPORE, Mle 18 237 G**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Sissili ;
- Monsieur Boureïma **OUEDRAOGO, Mle 26 202 W**, Technicien supérieur d'élevage, 2^{ème} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Ganzourgou ;
- Monsieur Joseph **KABORE, Mle 19 612 Z**, Technicien supérieur d'élevage, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Sanguié ;
- Monsieur Windézilimda Roger **ZOUNGRANA, Mle 19 618 H**, Technicien supérieur d'élevage, 3^{ème} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Ziro ;

- Monsieur Abdoulaye **DRABO, Mle 26 878 H**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Zondoma ;
- Monsieur Piga Louis **NIKIEMA, Mle 22 439 K**, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Kourweogo ;
- Monsieur Seydou **KOANDA, Mle 79 485 D**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} catégorie, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Gourma ;
- Monsieur Lagassani **MILLOGO, Mle 22 396 D**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques des Balé ;
- Monsieur Evariste Thierry **COMBARY, Mle 26 443 V**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Namentenga ;
- Monsieur Sibbéouindin **KADIOGO, Mle 19 275 R**, Conseiller d'élevage, 3^{ème} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Bulkiemdé ;
- Monsieur Issa **KERE, Mle 24 821 R**, Technicien supérieur d'élevage, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Kouritenga ;
- Monsieur Moussa **NYANTUDRE, Mle 24 834 K**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Sanmatenga ;

- Monsieur Moussa **OUEDRAOGO, Mle 217 011 A**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Gnagna ;
- Monsieur Boukaré **OUEDRAOGO, Mle 22 435 L**, Technicien supérieur d'élevage, 3^{ème} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales de la Kossi ;
- Monsieur Issa **CONGO, Mle 22 195 A**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de l'Oubtritenga ;
- Monsieur Saïdou **KOARA, Mle 91 551 Z**, Technicien supérieur d'élevage, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques de la Tapoa ;
- Monsieur Mamadou **YIHO, Mle 00 24 833 W**, Conseiller d'élevage, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques du Koulpelogo.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté quatre (04) décrets :

Le premier décret renouvelle le mandat d'Administrateur des personnes ci-après, au Conseil d'administration de la société de développement intégré du Pôle de Bagré (BAGREPOLE) :

Au titre du premier ministère :

- Monsieur Youma **ZERBO, Mle 22 103 E**, Administrateur civil.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

Monsieur Zwadeyi Martial Wilfried **BASSOLE, Mle 54 631 B**, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire :

- Monsieur Saga Pascal Yves **ILBOUDO, Mle 15 236 M**, Ingénieur d'agriculture.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Président du Conseil d'administration de la société de développement intégré du Pôle de Bagré (BAGREPOLE) de Monsieur Youma **ZERBO, Mle 22 103 E**, Administrateur civil.

Le troisième décret nomme les personnes ci-après, membres du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre de l'Administration publique

- Monsieur François Xavier **BAMBARA**, Economiste, représentant le Premier ministère ;
- Monsieur Dramane Alister Dany **YARO**, représentant le ministère de l'économie et des finances ;

- Monsieur Jean Victorien **TOE**, Magistrat, représentant le ministère des Infrastructures, du désenclavement et des transports.

Au titre du secteur privé

- Aladij **DORO**, représentant les organisations professionnelles des secteurs des bâtiments et des travaux publics ;
- Monsieur Dieudonné Hubert **MILLOGO**, représentant les organisations professionnelles des secteurs du commerce et des services ;
- Monsieur Ténin Boukari **ZAMPOU**, représentant les organisations professionnelles des cabinets de consultants.

Au titre de la Société civile

- Madame Agnès Kiswensida **KABORE**, représentant le Centre pour la gouvernance démocratique ;
- Monsieur Alain **SIRI**, représentant le Centre d'information, de formation et d'études sur le budget ;
- Monsieur Maxime Yemdaogo **NIKIEMA**, représentant le Réseau national de lutte anti-corruption.

Le quatrième décret nomme Monsieur François Xavier **BAMBARA**, Economiste, Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

B. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Office nationale d'identification (ONI) :

Au titre du ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité :

- Monsieur Roger **ZANGO**, Contrôleur général de Police.

Au titre du ministère des Affaires étrangères et de la coopération régionale :

- Madame Mariame **FOFANA, Mle 59 731 E**, Conseiller des affaires étrangères.

Au titre du ministère du Développement de l'économie numérique et des postes :

- Monsieur Issouf **DIALLO, Mle 503 421 R**, Ingénieur de conception informatique.

Le second décret nomme Monsieur Roger **ZANGO**, Contrôleur général de Police, Président du Conseil d'Administration de l'Office national d'identification (ONI).

C. MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination des personnes ci-après, Administrateur au Conseil d'administration de la Société d'exploitation minière ROXGOLD :

Au titre du ministère des Mines et de l'énergie :

- Monsieur Arouna **SANDWIDI, Mle 117 214 K**, Juriste.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Robert **TONDE, Mle 33 312 H**, Inspecteur du trésor.

**D. MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret porte nomination et renouvellement de mandat d'Administrateurs des personnes ci-après au Conseil d'administration du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPRZ) :

Au titre du Ministère de l'Economie et des finances :

- Madame Carol **TRAORE, Mle 56 718 B**, Inspecteur du trésor, pour un premier mandat.

Au titre du Conseil national du patronat :

- Monsieur Moumouni **SERE**, Economiste-gestionnaire, pour un premier mandat.

Au titre de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso :

- Monsieur Timbaoué Denis **BAMBIO**, Professeur certifié en mécanique automobile, pour un premier mandat.

Au titre des Personnels administratifs et formateurs :

- Monsieur Jean **ZONGO, Mle 248 015 S**, Professeur certifié de l'enseignement technique, pour un premier mandat ;
- Monsieur Ousmane **NATAMA, Mle 54 952 F**, Attaché d'intendance scolaire et universitaire, pour un premier mandat.

Au titre du ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi :

- Monsieur Ambroise **BAKYONON, Mle 23 396 U**, Professeur certifié pour un second mandat ;
- Madame Jeanne Marie Françoise **YADHGO/LOFO, Mle 21 851 G**, Psychologue sociale, pour un second mandat.

Au titre du ministère des Enseignements secondaire et supérieur :

- Madame Zourata **YAMEOGO/BEREHOUDOUYOU, Mle 18 471 S**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, pour un second mandat.

Au titre de la Maison de l'entreprise :

- Monsieur Ismaël Tannamda **SAWADOGO**, Conseiller en gestion d'entreprise, pour un second mandat.

Au titre de la Fédération nationale des artisans du Burkina Faso :

- Madame Raymonde Baptiste Petronille **TAPSOBA**, Gestionnaire de restaurant, pour un second mandat.

Au titre de la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso :

- Monsieur P. K Victor **POUAHOULABOU**, Technicien supérieur en mécanique automobile, pour un second mandat.

Le second décret nomme Monsieur Ambroise **BAKYONON, Mle 23 396 U**, Professeur certifié, Président du Conseil d'administration du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPRZ).

E. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) :

Au titre du Premier ministère :

- Monsieur Sansan Biwété Nilce **DA, Mle 216 103 G**, Ingénieur de travaux en informatique.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Issa **BORO, Mle 49 524 W**, Informaticien.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale :

- Madame Chantal Marie Laure **BAKO/KANKYONO, Mle 91 857 B**, Inspecteur du travail.

Au titre du ministère du Développement de l'économie numérique et des postes :

- Monsieur Lamoussa **OUALBEOGO, Mle 35 88 D**, Ingénieur des télécommunications.

Au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat :

- Madame Lydie **ZONGO/SANON, Mle 111 324 L**, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère des Enseignements secondaire et supérieur :

- Monsieur Mesmin **DANDGINOU, Mle 45 763 D**, Maître-assistant en informatique.

Au titre du ministère de la Santé :

- Monsieur Simon **SANOU, Mle 215 980 P**, Médecin de santé publique.

Au titre du ministère de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire :

- Monsieur Sébastien **YOUGBARE, Mle 207 918 J**, Informaticien.

Le second décret nomme Monsieur Lamoussa **OUALBEOGO, Mle 35 88 D**, Ingénieur des télécommunications, Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC).

F. MINISTERE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, membres à la Commission de l'informatique et des libertés (CIL) pour un mandat de cinq ans , renouvelable une fois :

Au titre de l'Assemblée nationale :

- Monsieur Alitou **IDO** ;
- Monsieur Jean Baptiste **DALA**.

Au titre de la Cour de Cassation :

- Monsieur Ouambi Daniel **KONTOGOME**.

Au titre du Conseil d'Etat :

- Madame Fatimata **KINDO/ZOROME**.

Le second décret nomme Madame Marguerite **OUEDRAOGO/BONANE**, membre à la Commission de l'informatique et des libertés (CIL), au titre de la Présidence du Faso, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Le Ministre de la Communication
Porte-parole du Gouvernement

Alain Edouard TRAORE
Officier de l'Ordre National